

Voici le concours photos proposé par

Le Musée des Traditions et des Barques du Léman

Les photos seront exposées durant les journées du patrimoine suisse et français et les résultats proclamés lors de la nuit des musées.

Il n'y a pas de jury, c'est le vote du public durant ces 4 journées qui élira les gagnants.

Le sujet est libre. Il y a une directive : les photos doivent être prises à Saint-Gingolph (Suisse et France) également à Bret qui fait partie de la Commune de Saint-Gingolph/FR ou depuis Saint-Gingolph et mis dans un cadre noir 30 x 40 avec ou sans passepartout.

Enfin tout est inscrit sur le Flyer ci-joint

Les photos sont à déposer entre le 1er juillet et le 31 août 2024.

Marguerite

Bulletin de participation à compléter et à remettre en même temps que la (les) photo(s) encadrée(s)

Nom

Prénom

RueN°

NPA Localité.....

Email.....

Téléphone.....

Titre de la prise de vue :

Cliché 1

Cliché 2

Cliché 3

Avec le soutien de

Décllic
Photographie Professionnelle

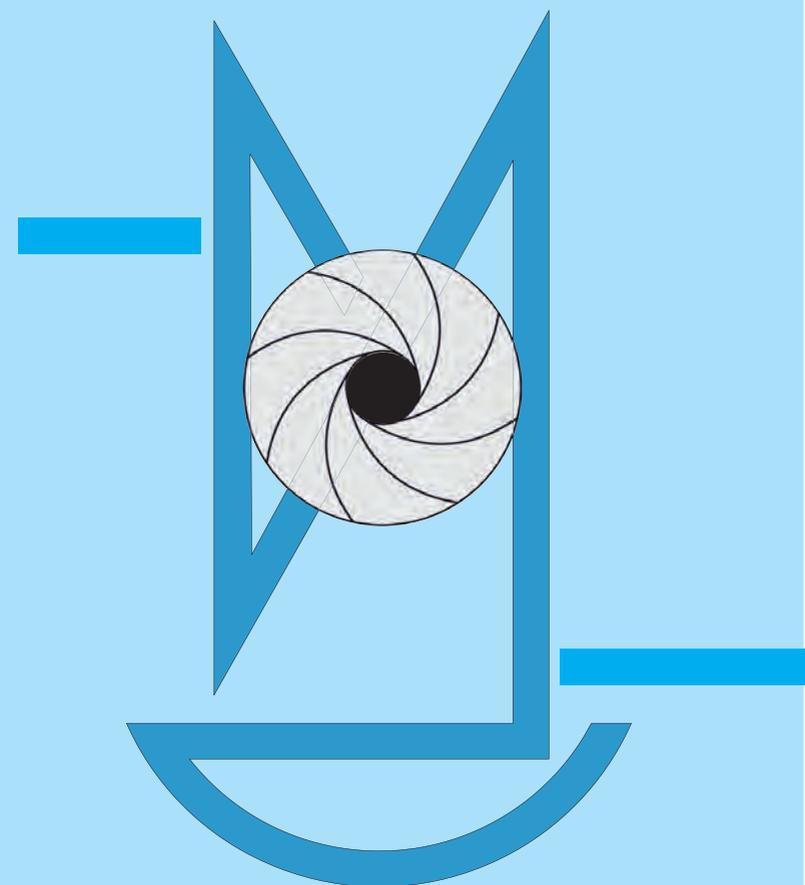
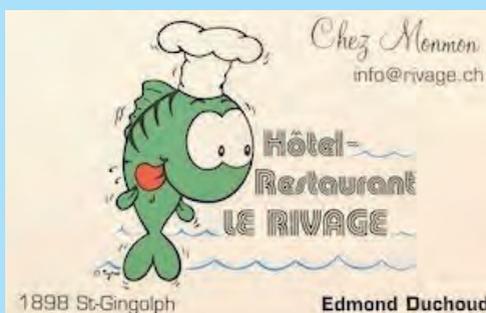
**Le Musée des Traditions
et**

des Barques du Léman

vous invite à participer
à son 2^e concours de photos.

(Dépôt des photos 31 août 2024)

 **Aux Ducs de Savoie**



2024

Droit à l'image des personnes :
les auteurs des photos exposées doivent se
référer aux dispositions légales en vigueur
(art. 28 CCS).

Photo(s) reçue(s) le : par :

Attribution des numéros à mettre au dos des cadres

Cliché n°1

Cliché n°2

Cliché n°3

RÈGLEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Organisateur :

Le Musée des Traditions et des Barques du Léman organise un concours de photos ouvert à tous.

2. Conditions préliminaires :

Tous les clichés présentés seront en lien avec le thème.

"St-Gingolph en toute liberté"

3. Présentation :

- La photo sera présentée dans un cadre avec bordure noire format 30/40 cm*
(Pour une présentation uniforme lors de l'expo.)
- Le format de la photo est libre, vertical ou horizontal
- le choix du passe-partout également.
- Sont admis les tirages noir/blanc et couleur.
- Maximum 3 photos par participant.

4. Remise des photos :

- Les participants déposeront leurs œuvres à l'accueil du Musée du 1er juillet 2024 au 31 août **2024** dernier délai, avec le bordereau de participation complété.

5. Exposition :

- Dates de l'exposition 2024
Des Journées Européennes du patrimoine à la Nuit des Musées.
- Les photos seront exposées anonymement (Pastille avec un numéro)
- Mise en place par l'organisateur

6. Modalités du concours :

- Les lauréats seront désignés sur la base du vote des visiteurs du Musée pendant la durée de l'exposition.
- Le dépouillement aura lieu à la clôture de l'exposition par les membres du comité.
- Les résultats seront promulgués lors de la Nuit des Musées 2024.
- Aucune correspondance ne sera échangée. Pour tout renseignement, appeler +41 (0) 79 353 64 58

7. Restitution :

- Les participants pourront retirer leurs œuvres à leur convenance sur rendez-vous (079 353 64 58) ou info@museedestrade.com
Après la Nuit des Musées.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Pour ceux qui le souhaitent, vous avez la possibilité de faire imprimer vos photos chez notre partenaire Déclic Photo Monthey.

Il vous propose également un tirage et un cadre selon les conditions suivantes :

Tirage format 30/40 cm

29.00 CHF

Tirage format 20/30

10.00 CHF

Passe-partout 30/40 pour tirage 20/30

15.00 CHF

Cadre plastique noir «Madrid» 30/40

10.00 CHF

Bien entendu chaque concurrent est libre de choisir le matériel qui lui convient.

Pour des raisons de logistique et d'unité de présentation, notre seule exigence est celle-ci :

Cadre avec bordure noire 30/40 .

PARTICIPATION

Vous avez la possibilité de vous inscrire par voie électronique sur le site du Musée
<https://museedestrade.com/>

LES PRIX

Attribution des prix

A la suite du dépouillement par le Comité les prix seront remis lors de la Nuit des Musées 2024

Déclic Photo Monthey

Bon d'achat

Aux Ducs de Savoie

Bon pour un repas pour deux personnes

Chez Monmon

Bon pour un repas pour deux personnes

Les Perles du Lac

Une parure